

Univerzita Karlova v Praze

Filozofická fakulta

Ústav románských studií

Bakalářská práce

Natálie Moserová

Le destin des *harkis* dans le contexte de la Guerre d'Algérie (1954-1962)

Osud *harkis* v kontextu alžírské války (1954-1962)/ The Destiny of *Harkis* in
the Context of the Algerian War (1954-1962)

Praha, 2020

Vedoucí práce: Mgr. Míla Janišová

Poděkování

Děkuji Mgr. Míle Janišové za cenné rady k mé bakalářské práci.

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně, že jsem řádně citovala všechny použité prameny a literaturu a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

V Praze, dne 5. 5. 2020

.....

Jméno a příjmení

Klíčová slova

harkis, alžírská válka, Francie, repatriace, Evianské dohody, de Gaulle

Keywords

harkis, Algerian war, France, repatriation, Evian Agreement, de Gaulle

Abstrakt

Bakalářská práce s názvem *Osud harkis v kontextu alžírské války (1954-1962)* se primárně zabývá masakry skupiny alžírských muslimů označovaných jako tzv. *harkis* začínajících ke konci alžírské války a následky těchto represí v podobě částečné repatriace *harkis* do Francie. V prvních kapitolách si přiblížíme historii francouzsko-alžírských vztahů pro hlubší pochopení společenských nerovností v kolonizovaném Alžírsku a popíšeme vývoj alžírské války. Vysvětlíme, kdo byli *harkis* a proč se angažovali do služeb francouzské armády. Nejvíce pozornosti bude věnováno okolnostem, průběhu a následkům masakrů *harkis* jako byla zmiňovaná repatriaci *harkis*. Rozebereme odlišné postoje několika historiků k těmto událostem. Vysvětlíme také efektivnost Evianských dohod v otázce *harkis* a porovnáme odlišný pohled francouzské vlády, zejména prezidenta de Gaulla, na *harkis* a *černé nohy*. Nakonec zhodnotíme životní podmínky *harkis* a jejich potomků nazývaných „harkis druhé generace” v integračních táborech po jejich repatriaci ve Francii.

Abstract

The bachelor thesis *The destiny of harkis in the context of the Algerian War (1954-1962)* deals mainly with the massacres of group of Algerian Muslims called *harkis* at the end of Algerian War and with consequences of these repressions in form of partial repatriation of *harkis* to France. In the first chapters, we will approach the history of Franco-Algerian relations to deepen our knowledge of social inequalities in colonised Algeria and we will describe the evolution of Algerian War. We will explain who so-called *harkis* were and the reasons of their engagement in the service of French army. The main attention of the thesis will be focused on the circumstances, the evolution and the consequences of massacres of *harkis* as their repatriation. We will analyse different attitudes of several historians on these events. We will also explain the effectiveness of Evian Agreement in the question of *harkis* and we will compare the opposed position of the French government, especially the one of the president de Gaulle, towards *harkis* and *pieds-noirs*. Finally, we will evaluate the life conditions of *harkis* and their children called “harkis of the second generation” in the integration camps after their repatriation to France.

Table des matières

Introduction.....	9
Introduction au thème et aux buts du travail.....	9
La méthodologie et l'étude des sources	11
1. L'histoire des relations entre la France et l'Algérie	12
1.1. La Guerre d'Algérie	12
1.2. Les inégalités sociales en Algérie colonisée	13
2. Qui étaient les <i>harkis</i> ?	16
2.1. La définition des termes	16
2.1.1. Les supplétifs	16
2.1.2. Les <i>harkis</i>	17
2.2. L'enrôlement des musulmans algériens dans le service de l'armée française	17
2.2.1. Les motifs de l'engagement	17
2.2.2. L'engagement forcé	19
2.2.3. Les désertions et le ralliement	20
2.3. La formation des supplétifs	21
3. Les massacres des <i>harkis</i>	23
3.1. Les Accords d'Évian	23
3.2. L'évolution des massacres	24
3.2.1. Les étapes des massacres	25
3.2.2. Le bilan des massacres.....	25
3.3. Le contexte particulier des massacres	26
4. Le rapatriement.....	28
4.1. Des perspectives différentes des historiens.....	28
4.2. Les <i>harkis</i> et les <i>pieds-noirs</i>	29
4.2.1. L'émigration clandestine	30
4.3. La position du général de Gaulle	31
5. La vie en France des <i>harkis</i> après le rapatriement	33
5.1. « Les <i>harkis</i> de la deuxième génération »	33
5.2. Le camp de Rivesaltes.....	34
5.2.1. Témoignages	35
5.3. La situation actuelle	36
Conclusion	39
Bibliographie	41

Résumé.....	44
Résumé en tchèque	46

Liste d'abréviations

ALN	Armée de Libération Nationale
FLN	Front de Libération Nationale
FSNA	Français de souche nord-africaine
GAD	Groupes d'autodéfense
GMPR	Groupes mobiles de police rurale
GMS	Groupes mobiles de sécurité
GPRA	Gouvernement provisoire de la République algérienne
OAS	Organisation Armée secrète
RONA	Rapatriés d'origine nord-africaine
SAS	Sections administratives spécialisées
YMCA	Young Men Christian Association

Introduction

Introduction au thème et aux buts du travail

La Guerre d'Algérie (1954-1962) est un thème qui reste « tabou » dans la société française même après presque 60 ans depuis sa fin. Les deux protagonistes de cette guerre, l'armée française et le *Front de Libération nationale* (FLN), ont commis des atrocités inexcusables sur la population algérienne et sur l'adversaire. Dans notre travail, on va se concentrer sur un aspect de la Guerre d'Algérie qui n'est pas généralement bien connu. Il s'agit des massacres d'un groupe des musulmans algériens appelés les *harkis* qui se sont déclenchés vers la fin de la guerre. C'est un sujet problématique surtout dans l'histoire française à cause de plusieurs raisons qu'on va expliquer.

Le but de ce mémoire de licence est d'étudier les causes historiques, les circonstances et les conséquences des massacres des *harkis*, notamment celle du rapatriement limité des *harkis* en métropole. De même, on voudrait démentir avec des arguments pertinents des ambiguïtés persistantes dans la société française et algérienne. En effet, on va essayer de constituer une image relativement complexe de la problématique des *harkis* pendant et après la Guerre d'Algérie en explorant de nombreuses sources historiques avec des opinions diverses des auteurs et des témoignages des *harkis* et leurs enfants.

Tout d'abord, on va expliquer les relations entre la France et l'Algérie depuis la colonisation de cette dernière. L'histoire de l'Algérie est marquée par des inégalités sociales causées par l'occupation française. On va explorer les racines historiques des massacres liées avec la formation d'un groupe privilégié des Algériens méprisés par leurs compatriotes. Puis, on va présenter brièvement l'évolution de la Guerre d'Algérie pour introduire notre problématique.

Ensuite, on va se poser la question qui étaient les *harkis*. Il faut observer attentivement leurs motifs d'engagement dans le service de l'armée française car il y a toujours des obscurités autour de ce thème. En effet, on va trouver des arguments à l'aide desquels on va estimer pourquoi les *harkis* sont traités des « collaborateurs » à tort dans l'histoire algérienne. De plus, on va aussi examiner leur fidélité à l'armée française mesurée par leur ralliement au FLN. Enfin, on va s'intéresser à l'évolution de la formation des supplétifs.

La partie suivante de notre travail va se concentrer sur les circonstances et le déroulement des massacres des *harkis*. Les représailles des *harkis* commises par leurs compatriotes ont commencé à partir de la fin du février 1962 avant le cessez-le-feu. Puis, depuis la proclamation de l'indépendance en juillet 1962, les massacres se sont accentués et ils étaient de plus dirigés par le FLN. On va d'abord examiner l'efficacité des Accords

d'Évian, qui ont initié une réconciliation entre les adversaires de la guerre, dans la question des *harkis*. Puis, on va analyser la position ambiguë du FLN à l'égard des *harkis*. Ensuite, on va étudier l'évolution des massacres avec des étapes diverses et leur bilan. Enfin, on va observer des circonstances particulières des massacres.

Puis, dans le contexte des massacres, on va étudier le rapatriement limité des *harkis* en métropole. D'abord, on va présenter des points de vue divers des historiens sur « l'abandon » des *harkis* par le gouvernement français. Ensuite, on va observer que le gouvernement a pris une attitude inégale concernant les *pieds-noirs* qui étaient globalement rapatriés, et les *harkis*, dont le rapatriement en dehors du plan général a été interdit. En conséquence, il s'est formé une émigration clandestine avec l'assistance des officiers des *Sections administratives spécialisées* (SAS) et des généraux de l'armée française. Enfin, on va essayer d'examiner les causes de la position défavorable du président Charles de Gaulle à l'égard du rapatriement des *harkis*.

Finalement, on va explorer des conditions de vie de la part des *harkis* et leurs enfants qui étaient rapatriés en métropole. À quelles difficultés d'intégration en France étaient les « *harkis* de la deuxième génération » exposés ? On va trouver la réponse à cette question en analysant le fonctionnement du camp de reclassement Rivesaltes grâce aux témoignages des individus qui sont passés par ce camp et un témoignage de Mme Jeanette Bougrab, la fille d'un *harki* et ancienne ministre française. Enfin, on va estimer la situation actuelle dans la société française avec le « tabou » persistant autour du sujet des *harkis*.

La méthodologie et l'étude des sources

En ce qui concerne la méthodologie de notre travail, on a profondément étudié et analysé des livres historiques qui parlent de la Guerre d'Algérie et des *harkis*. De plus, on a exploré des livres avec des opinions diverses des historiens pour avoir plusieurs perspectives sur la problématique des *harkis*. De même, on a travaillé avec des témoignages des *harkis* et leurs enfants.

D'abord, on a examiné des livres des auteurs tchèques qui traitent de la Guerre d'Algérie pour introduire la problématique. Il s'agit des livres de Vítězslav Nálečka (*Čas soumraku*) et de Zdeněk Beránek (*Alžírsko*). Puis, on a exploré des livres anglais des historiens Martin Evans, *Algeria: France's Undeclared War*, et de Paul Johnson, *Modern Times: The World from the Twenties to the Eighties*. Ces livres étudient l'histoire de la décolonisation de l'Algérie d'une façon complexe mais pas très détaillée concernant l'histoire des *harkis* dans le contexte de la Guerre d'Algérie.

Pour explorer plus profondément la problématique des *harkis*, on a étudié des livres français, principalement le livre *Harkis dans la colonisation et ses suites* des historiens Fatima Besnaci-Lancou et Gilles Manceron. Puis, le livre *La Guerre d'Algérie: La fin de l'amnésie* des uns des meilleurs spécialistes sur la Guerre d'Algérie, Benjamin Stora et Mohamed Harbi. Ce premier avait assisté la Guerre d'Algérie et il s'est enfui en France en 1962 faisant parti de la communauté juive. L'autre, Mohamed Harbi, ancien membre du FLN, est l'un des premiers historiens qui a décrit le fonctionnement précis du FLN. On doit aussi mentionner d'autres livres importants pour notre travail, *La France en guerre d'Algérie* de Laurent Gervereau, Jean-Paul Roux et Benjamin Stora et *Les harkis : Histoire, Mémoire et Transmission* de Fatima Besnaci-Lancou, Benoit Falaize et Gilles Manceron. Enfin, le livre *Les harkis, des mémoires à l'histoire* qui a été publié après un colloque dans l'Hôtel national des Invalides à Paris présente des recherches importantes de nombreux historiens.

De l'autre côté, on a aussi beaucoup travaillé avec des témoignages des *harkis* et leurs enfants comme le livre *Itinéraire d'un Harki, mon père* de Michel Messahel, *Un enfant dans la guerre* de Said Ferdi et *Les harkis, soldats abandonnés* du collectif des auteurs. Les témoignages constituent une source importante pour étudier le destin des *harkis* car ils nous facilitent de comprendre les événements survenus.

1. L'histoire des relations entre la France et l'Algérie

1.1. La Guerre d'Algérie

La Première Guerre mondiale, durant laquelle il a décédé environ 25 000 musulmans algériens, a accentué les sentiments anti-français en Algérie. En conséquence, on remarque une formation de plusieurs mouvements nationaux des musulmans pendant l'entre-deux-guerres.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la France a de nouveau recruté des Algériens pour combattre contre l'Axe. Après que le régime de Vichy a été vaincu en France et en Algérie, le général de Gaulle a pris le pouvoir. Le mouvement national des Algériens s'est exprimé; ils ont créé le *Manifest du peuple algérien* en revendiquant l'état indépendant de l'Algérie.

La situation s'est aiguisée à la fin de la guerre à cause d'une crise économique et d'une mauvaise récolte. Le premier conflit armé entre les Algériens radicaux et l'armée française s'est déroulé le 8 mai 1945 dans le contexte de la célébration de la fin de la guerre par les Algériens. L'armée française s'y est engagée en raison de la peur de l'abusement de cette célébration.¹

Néanmoins, la Guerre d'Algérie s'est déclanchée presque dix ans après ce conflit, le 1 novembre 1954. Ce jour-là, on a également formé le *Front de Libération Nationale/Armée de Libération Nationale* (FLN/ALN). Cette organisation rassemblait des musulmans radicaux et elle organisait des attaques terroristes dans des endroits divers en Algérie. Les victimes principales du FLN étaient les musulmans engagés dans le service de la France ; les *harkis* et les autres groupes des musulmans qui ont servi la France, les fonctionnaires.²

Réciproquement au terreur du FLN, on peut observer des massacres et répressions de la part de l'armée française qui se sont passés pendant la guerre. Les événements de l'août 1955 ont empêchés la possibilité du dialogue entre l'armée française et le FLN. Ce dernier a organisé le 20 août 1955 plusieurs manifestations dans des villes et villages algériens pour

¹BERÁNEK, Z., *Alžírsko*, Praha: Karolinum, 2007, p. 67–68. De fait, cela a causé la mort des milliers de musulmans et de 102 Européens.

²SÉVILLIA, J., L'imposture et la tragédie de la guerre d'Algérie. *Le Figaro* [online]. Le Figaro, 2018. Poslední úpravy 7. 11. 2018, [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.lefigaro.fr/histoire/2018/11/06/26001-20181106ARTFIG00199-jean-sevilla-l-imposture-et-la-tragedie-de-la-guerre-d-algerie.php>

Pendant la Guerre d'Algérie, avant les massacres des *harkis* après l'indépendance, on compte environ 17 000 de victimes musulmanes tuées par le FLN.

obliger l'armée française en contre-action. Enfin, l'épisode clé de la Guerre d'Algérie date de l'année 1956/1957; la bataille d'Alger.³

Or, la menace de la guerre civile en Algérie avait un grand impact sur la situation politique en France; elle a permis à Charles de Gaulle de redevenir président. Le 4 octobre 1958, la Cinquième République s'est constituée. Le président, dès son élection, a essayé de négocier avec des radicaux de l'Algérie. De plus, il a implémenté dans ce pays plusieurs réformes politiques, économiques et sociales. En octobre 1958, il a proposé au FLN le *Paix des Braves* qui a été cependant refusé par ce dernier. En revanche, le FLN a fondé le *Gouvernement provisoire de la République algérienne* (GPRA). Puis, une opposition des généraux français s'est formée contre le président de Gaulle. Le 22 avril 1961, ces généraux ont organisé un putsch contre le général de Gaulle en Alger.⁴

La situation en Algérie, dans le contexte de la guerre civile, s'est très accentuée. De Gaulle voulait instaurer la paix en donnant l'indépendance à l'Algérie. En effet, il a lancé un référendum sur l'autodétermination de l'Algérie en janvier 1961. Ce référendum, dans lequel 75% des Français ont voté pour l'autodétermination de l'Algérie, a incité les Accords d'Évian le 18 mars 1962. L'état algérien indépendant s'est construit après qu'un référendum avait eu simultanément lieu en France et en Algérie le 3 juillet 1962. De fait, des conflits sont apparus toute de suite entre des fractions des mouvements libéralistes. En septembre 1963, le FLN a été élu comme le seul parti légitime dans la République algérienne et Ben Bella est devenu président.

1.2. Les inégalités sociales en Algérie colonisée

Pour pouvoir mieux comprendre le destin des *harkis* et leurs familles après la Guerre d'Algérie, il faut d'abord expliquer les relations entre la France et l'Algérie avant cette guerre. On trouve les premières causes des massacres des *harkis*, dont on va parler dans les chapitres suivants, dans le système colonial de l'Algérie basé sur les inégalités. Il est donc nécessaire d'expliquer le contexte historique et les hiérarchies sociales dans la population algérienne.

³AGGOUN, L.-RIVOIRE, J. B., *Franca Algérie: Crimes et mensonges d'États*, Paris: La Découverte, 2005, p. 201. La bataille d'Alger est un des moments les plus sanglants de la Guerre d'Algérie. Ces événements terroristes du FLN ont eu pour conséquence la mort de centaines de victimes innocentes dans le capital de l'Algérie. En revanche, la torture a été pratiquée par l'armée française sur les terroristes du FLN.

⁴NÁLEVKA, V., *Čas soumraku: rozpad koloniálních impérií po druhé světové válce*, Praha: Triton, 2004, p. 130-131. Des généraux français comme Challe, Zeller et Salan se sont opposés à la résolution du président de Gaulle de terminer le procès décolonial en Algérie initié par les Accords d'Évian en mars 1961 et ils ont organisé un putsch le 22 avril 1961. Ce putsch n'a pas été pourtant réussi. En conséquence, les généraux ont créé une organisation terroriste (*Organisation Armée secrète/OAS*).

Tout a commencé par l'envahissement de l'Algérie par la France en juin 1830. Les raisons de cette occupation consistaient principalement en renforcement militaire et économique de la part de la France. En outre, le roi de France, Charles X de la famille des Bourbons, voulait augmenter le prestige de la monarchie. Cet événement a été suivi par une colonisation entière de l'Algérie, accompagnée de plusieurs soulèvements du peuple algérien contre l'occupation du pays. L'armée française a supprimé le dernier grand soulèvement en 1871. En effet, environ 700 000 Algériens ont été tués pendant la colonisation entre les années 1830 et 1849.⁵ Ce chiffre énorme représentait environ ¼ de la population algérienne.

En raison de la colonisation, on observe de changements remarquables dans la société algérienne. On pourrait nommer, parmi les plus grands bouleversements, l'arrivée des Européens en Algérie, un nouveau système administratif et des changements dans les possessions des terres. Effectivement, une nouvelle hiérarchie s'est construite dans la société algérienne.

Les colonisateurs européens et leurs familles disposaient de droits politiques supérieurs de la plupart de la population algérienne. De fait, l'aversion envers les colonisateurs a augmenté dans la population des musulmans algériens. Malgré le fait que ces derniers ont commencé à obtenir la nationalité française à partir du 14 juillet 1865, ils n'avaient pas les droits civiques. Cette injustice s'est renforcée avec la conscription en 1912 qui n'interdisait pas explicitement la pleine citoyenneté française mais il était très difficile de l'obtenir car cela rencontrait plein d'obstacles administratifs comme l'abjuration de la foi musulmane ou le renoncement au droit coutumier berbère. Finalement, en 1958, les *Français de souche nord-africaine* (FSNA) étaient admis dans un collège unique à l'Assemblée. Avant cette date, entre l'année 1945 et 1958, ils faisaient partis du double collège avec 60 députés pour 1 million d'Européens et 60 députés pour 9 millions de musulmans.⁶

Dans ce contexte des inégalités entre les Algériens musulmans et les colonisateurs européens, il s'est constitué un groupe des Algériens qui ont reçu certains privilèges par des Français. Depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, des individus loyaux aux colonisateurs apparaissaient dans la société traditionnelle musulmane en Algérie. Ils approuvaient tout aux colonisateurs français donc les autres Algériens les appelaient *beni-oui-oui* en se moquant d'eux.

⁵ AGGOUN-RIVOIRE, p. 320.

⁶ CHARBIT, T., *Les harkis*, Paris: La Découverte, 2006, p. 20.

Ce mépris s'est accentué quand ces musulmans loyaux ont combattu pour la France pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale mais surtout pendant la Guerre d'Algérie. On les appelait des « traîtres » car ils combattaient contre leurs compatriotes dans les groupes *harka* ou directement dans l'armée française.

Or, comme on va expliquer dans le deuxième chapitre, il faut souligner que seulement une partie des *harkis* s'étaient engagés dans le service de l'armée française en raison de leur patriotisme à la France. Néanmoins, leurs compatriotes n'en prenaient pas compte et ils ont désigné tous les *harkis* comme des « collaborateurs ».

2. Qui étaient les *harkis* ?

Dans ce chapitre, on va étudier qui étaient les *harkis*. Tout d'abord, on va définir des termes pour s'orienter puis on va analyser l'enrôlement des musulmans algériens dans l'armée française. Enfin, on va examiner comment les supplétifs, y compris les *harkis*, se sont formés pendant la Guerre d'Algérie.

2.1. La définition des termes

Les *harkis* faisaient partis du groupe appelé des *supplétifs*. On va maintenant s'éclairer ces deux termes.

2.1.1. Les supplétifs

Tout d'abord, en traitant le sujet des supplétifs, on doit définir ce terme. De fait, on peut trouver plusieurs définitions. Citons d'abord celle du dictionnaire *Larousse* : « Se dit d'une unité formée de supplétifs et servant de complément aux unités régulières ».⁷

D'après cette définition, on ne pourrait pas compter parmi les supplétifs des troupes étrangères ou indigènes irrégulières. Par contre le dictionnaire chez *Hachette* (1991) nous propose une définition plus large, ce sont les « troupes supplétives, qui renforcent l'armée régulière ».⁸ Cette définition englobe toutes les unités irrégulières dans les supplétifs.

Il est important de souligner que l'emploi des supplétifs dans la Guerre d'Algérie par l'armée française n'est pas du tout un phénomène nouveau mais il s'agit au contraire d'une longue tradition dans la domaine militaire française. Néanmoins, on doit relever que l'emploi du terme *supplétif* figure assez tardivement dans le vocabulaire; ce n'est qu'avec les opérations au Maroc depuis le début du XX^e siècle. Auparavant, on utilisait le nom *les troupes irrégulières* ou *auxiliaires indigènes*.

Pendant la Conquête d'Algérie à partir de 1830, les Français recrutaient des auxiliaires locaux appelés *les maghzens* qui s'étaient retrouvés sans chef. Les supplétifs ont joué un rôle indispensable pour la France pendant la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Ensuite, on connaît bien l'emploi des troupes d'Afrique noire et d'Afrique du Nord en Indochine. Malheureusement, en Algérie comme en Indochine, les supplétifs étaient des cibles de vengeance des vainqueurs et ils ont été exposés à de nombreuses atrocités.

⁷Supplétif. In : *Larousse* [online]. Larousse, 2020. Poslední úpravy 18. 4. 2020. [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/supplétif/75518?q=suppl%c3%a9tifs#74659>

⁸JORDI, Jean-Jacques. Du désarmement à l'abandon. In: *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, Collectif, Paris : Riveneuve, 2014, p. 13.

2.1.2. Les harkis

Le terme *harki* désigne les FSNA et/ou les musulmans engagés comme des supplétifs de l'armée française pendant la Guerre d'Algérie. Il faut souligner que le terme *stricto sensu* dénote seulement ce groupe, non pas tout le peuple comme certains pensent et emploient en conséquence de nombreux préjugés. Le nom *harki* signifie une personne physique. Ce mot vient de l'arabe *harka* qui assigne une unité supplétive dans laquelle les *harkis* ont servi. Ces termes proviennent des racines trilières H-R-K qui symbolisent « l'activité » et « le mouvement ». Le verbe *harak* exprime « bouger ». Après certain temps, le terme *harkis* a été employé dans le sens générique pour nommer tous les *rapatriés d'origine nord-africaine* (RONA) qui étaient venus en France vers la fin de la Guerre d'Algérie.⁹ Outre les soldats musulmans, c'était une élite francisée des musulmans algériens comme des employés d'état travaillant dans l'administration, des notables. Enfin, tous ceux qui ont été menacés par le FLN.

2.2. L'enrôlement des musulmans algériens dans le service de l'armée française

Une des causes des massacres des *harkis* par leurs compatriotes était le sentiment de la vengeance. Comme on a expliqué dans le chapitre parlant des inégalités sociales en Algérie, une partie de la population algérienne a traité les *harkis* pendant la Guerre d'Algérie comme des « collaborateurs ». D'après eux, les *harkis* l'ont trahie car ils combattaient dans le côté de l'adversaire ; ils ont servi la France, non pas l'Algérie, leur pays natal. Dans ce chapitre, on va démentir avec des arguments pertinents la désignation que les *harkis* étaient « des collaborateurs ». Premièrement, on va questionner des motifs des *harkis* pour servir la France. Deuxièmement, on va voir que l'armée française n'a pas hésité d'utiliser des pratiques atroces pour persuader des *harkis* de s'y engager. Troisièmement, on va démontrer le ralliement étroit entre les *harkis* et le FLN.

2.2.1. Les motifs de l'engagement

Premièrement, les acteurs des massacres des *harkis* ont justifié des représailles en disant que les *harkis* se sont engagés dans l'armée par leur patriotisme envers la France donc ils ont trahi l'Algérie et collaboré avec l'ennemi. On va expliquer pourquoi on s'oppose à cette proclamation. Tout d'abord, les collaborateurs sont guidés par des opinions idéologiques. Pourtant, ce motif d'engagement était généralement absent chez la plupart des supplétifs comme ils n'étaient pas contre l'indépendance de l'Algérie dont le but consistait à

⁹BESNACI-LANCOU, F., MANCERON, G., *Harkis dans la colonisation et ses suites*, Clamecy: Atelier, 2008, p. 3.

instaurer l'égalité entre les citoyens du pays. Néanmoins, on a trouvé qu'il y avait parmi les *harkis* des individus qui se sont engagés dans l'armée française par leur patriotisme à la France mais ce motif n'était pas très étendu chez les *harkis*. Il concernait seulement une élite francisée des musulmans algériens qui étaient fidèles à l'uniforme française car ils combattaient aussi pour la France pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette élite soutenait des valeurs de la France, se sentait française et voulait le rester.

Troisièmement, on donne un autre argument contre la désignation des « collaborateurs » basé sur le rôle important de la structure traditionnelle de la famille en Algérie. On a examiné que des motifs pour devenir maquis du FLN ou *harki* étaient souvent assez similaires ; la violence de l'armée française ou celle du FLN motivait des locaux à s'engager dans le côté opposé. Quand un ou plusieurs membres de la famille avaient été tués par des maquis du FLN, les autres membres se sont engagés par solidarité avec la famille dans l'armée française pour venger des crimes commises par le FLN. La même chose s'est passée dans le cas inverse ; si un membre de la famille a été tué par l'armée française, les individus se sont engagés dans le maquis du FLN.

Ensuite, en questionnant des motifs d'enrôlement à une *harka*, il faut aussi étudier la tradition clanique dans l'espace rural en Algérie. Des rivalités entre des tribus influenceaient le choix de devenir un *harki* ou un maquis du FLN. Quand un chef d'un clan avait décidé de former une *harka*, les autres membres du clan ont dû le suivre par respect et appartenance à ce clan ; c'était une loi implicite. On peut illustrer ce fait par un exemple du clan des Beniboudouanes qui se sont engagés dans *harka* par fidélité au bachaga Boualam.¹⁰ De fait, on voit que leur engagement n'a pas été consenti comme il l'est dans le cas de la collaboration mais plutôt subi.

Enfin, les *harkis* sont traités injustement de mercenaires. Selon certaines opinions que l'on peut trouver dans des médias français, ils ont accepté d'être recrutés dans l'armée française dans le but de pouvoir nourrir leur famille pendant la guerre car ils obtenaient une solde. Néanmoins, on devrait voir cet argument d'une façon plus critique. Cette motivation restait minoritaire dans les motifs d'engagement des *harkis*. La solde avait pour les *harkis* une valeur faible en comparant le danger de mort omniprésent en s'engageant dans une *harka*.

Pour conclure, en ayant étudié profondément ce sujet, on estime comme l'historien Mohammed Harbi que la comparaison de l'enrôlement des musulmans algériens dans une

¹⁰Les *harkis*, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013, p. 54.

harka avec la collaboration en France pendant la Seconde Guerre mondiale n'est pas juste.¹¹ La plupart des *harkis* n'ont pas choisi de combattre contre leurs compatriotes mais ils en étaient obligés en raison des circonstances diverses qu'on vient d'expliquer.

2.2.2. L'engagement forcé

Ensuite, pour contredire l'attribution de « collaborateurs » aux *harkis*, on va étudier des cas pas très étendus mais pourtant réels des engagements forcés exercés par l'armée française. Il s'agissait de la propagande et de la pression mentale puisque l'armée a menacé des locaux qu'il allait arriver quelque chose de mal à leurs proches s'ils n'acceptent pas de s'engager dans *harka*.

Il faut se rendre compte que la population algérienne rurale est devenue une cible de pression pour les deux protagonistes de la Guerre d'Algérie. Premièrement, les locaux connaissaient bien leur terrain. Cette connaissance est effectivement indispensable pour gagner une guerre. En conséquence, l'armée française comme le FLN voulaient les gagner à leur côté pour devenir *harkis* ou maquis. Ce regroupement des populations rurales par l'armée a provoqué un déracinement énorme de ces gens et des crises dans la société rurale comme celle dans la wilaya des Aurès.¹²

La deuxième raison pour laquelle les généraux français voulaient recruter des locaux consiste en fait que ceux-ci connaissaient des stratégies du FLN. Pour expliquer, une partie des *harkis*, environ 3000, combattaient avant comme des maquis dans le FLN.¹³ Pourtant, ils se sont enfuis de cette organisation car ils avaient refusé d'assister des atrocités exercées sur des habitants de l'Algérie.

Pour bien comprendre le phénomène des engagements forcés, on va donner deux témoignages des Algériens devenus *harkis* par force. Premièrement, on parle de Said Ferdi qui, à l'âge de 13 ans, a été tabassé par des militaires français car il avait deux frères dans le

¹¹HARBI, M., La comparaison avec la collaboration en France n'est pas pertinente. *Les Temps Modernes* 2011/5 (n° 666), p. 248-250. [online]. Poslední úpravy květen 2011, [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2011-5-page-248.htm>

Mohamed Harbi est un historien algérien émérite, spécialiste sur la Guerre d'Algérie et ancien fonctionnaire du FLN.

¹²*Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 50-51. La wilaya des Aurès était une des six zones formées pendant la Guerre d'Algérie par le FLN. La majorité de la population était des berbères. On explique les crises dans cette wilaya par un grand nombre d'hommes qui ont abandonné les villages où ils avaient demeuré pour rejoindre une *harka*.

¹³HARBI, M. – STORA B., *La Guerre d'Algérie: La fin de l'amnésie*, Paris: Laffont, 2004, p. 418.

maquis.¹⁴ Il a dû dire à son père qu'il avait choisi lui-même de servir dans l'armée française en tant qu'un *harki* du village sous la peine d'arrestation de son père par l'armée.

Deuxièmement, on présente le témoignage de Béchir. Il nous relève qu'on ne choisissait pas de devenir *harki* ou maquis. Selon sa propre expérience, des militaires français lui ont montré des cadavres et ils lui ont dit que « tous les rebelles finiront comme ça ».¹⁵

Pour conclure, on a démontré que dans certains cas, les hommes étaient forcés mentalement de devenir *harki* ou maquis dans le FLN, car ils avaient des connaissances importantes pour combattre l'adversaire. Cette circonstance nie entièrement l'opinion que les *harkis* étaient des « traîtres » car ils n'avaient pas d'autre choix que d'écouter les ordres de l'armée française.

2.2.3. Les désertions et le ralliement

Enfin, on va mesurer la fidélité des *harkis* à l'armée française pour examiner si les *harkis* sont vraiment désignés comme des « collaborateurs » à tort. Pour cela, il faut étudier des limites de l'emploi des *harkis*, c'est-à-dire leurs désertions au FLN et des cas du ralliement.

D'abord, il est évident que le gouvernement français n'avait pas beaucoup de confiance en *harkis* car il avait peur des désertions. Par conséquent, en novembre 1961, il a créé un décret qui définissait le statut des *harkis*. On les a placés sous l'autorité directe du gouvernement français car ce dernier ne voulait pas qu'ils soient une force autonome. Pourtant, un chiffre élevé des victimes entre les *harkis* pendant la Guerre d'Algérie nous démontre qu'ils étaient au centre des combats et ils n'étaient pas que des « *soldats d'opérette* »¹⁶ comme le général de Gaulle les souvent appelait.

Regardons maintenant des statistiques des désertions. Vers le début de la Guerre d'Algérie, entre les années 1955 et 1956, il y avait un nombre inégligeable des désertions des *harkis* à cause de la propagande du FLN. Ensuite, en 1958, la situation s'est améliorée ; il y avait 1,1 % des désertions des groupes contrôlés par l'armée en 1957-1958. Ce nombre a diminué en 1960, c'était seulement 0,4 %. Puis, il a légèrement augmenté avant le cessez-le-feu à 2,2 %, car l'indépendance de l'Algérie se rapprochait. Entre 1954 et 1961, il y a environ 3000 désertions des *harkis* qui sont notées.¹⁷

¹⁴FERDI, S., *Un enfant dans la guerre*, [France]: Seuil, 1981.

¹⁵*Harkis : soldats abandonnés, témoignages*, Editeur: Pierre Schoendoerffer, France: [s.n.], 2012, p. 12.

¹⁶BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 36.

¹⁷Idem, p. 26.

On pourrait en conclure qu'il y avait généralement peu de désertions des *harkis* dans le contexte de la guerre, même si beaucoup de familles étaient menacées par le FLN. Pourtant, il faut avoir un esprit critique à l'égard de ces statistiques car elles ne montrent pas la vérité complète. Malgré le fait que le nombre des désertions n'était pas élevé, on peut trouver de nombreux cas du ralliement avec le FLN quand les individus étaient à la fois *harkis* et au même temps ils ont aidé le FLN. Malheureusement, on n'a pas beaucoup d'évidence sur ces situations car on ne les a pas rapportées dans la plupart des événements. Néanmoins, on peut regarder des témoignages des *harkis* qui nous démontrent l'existence du ralliement. Enfin, on peut illustrer ce fait par l'exemple des supplétifs du Thiers au sud de la Kabylie où 200 sur 450 *harkis* étaient en collusion avec le FLN en 1959.¹⁸

Or, on sait qu'un grand nombre d'*harkis* gardaient un contact avec le FLN car ils y avaient leurs proches ou amis. Le général français Georges Buis, s'exprimant au télégramme de l'année 1962 du refus du rapatriement des *harkis*, a proclamé qu'il ne croyait pas les *harkis* car la majorité d'eux avaient « un pied dans la rébellion ».¹⁹ Les habitants d'Algérie devenaient *harkis* souvent seulement pour quelques mois, semaines ou même jours. Dans de nombreux cas, ils avaient servi dans le FLN avant de devenir *harkis*. En effet, les *harkis* ne voulaient pas trahir leurs compatriotes. Au contraire, ils voulaient servir comme intermédiaires entre les deux communautés.

2.3. La formation des supplétifs

On va traiter maintenant le sujet de la formation des supplétifs. D'abord, on explique la décision de l'armée française de créer des supplétifs pendant la Guerre d'Algérie. On doit se rappeler le contexte du novembre 1954. On remarque l'effectif insuffisant des soldats de l'armée française; seulement 56 000 hommes disponibles car le reste de l'armée demeurait encore en Indochine. De plus, le gouvernement français s'est inquiété de la formation des milices non-contrôlées puisque quelques soulèvements des locaux avaient eu déjà lieu en Algérie. Enfin, il y avait un grand nombre de ruraux qui pouvaient se relever potentiellement contre l'armée française.²⁰

C'est dans telles circonstances que le 1^{er} novembre 1954, l'ethnologue Servier a fait distribuer 50 fusils aux fidèles de l'Agha Merchi pour défendre la région d'Arris dans

¹⁸ *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 60.

¹⁹ GERVEREAU, L.-ROUX, J. P.-STORA, B., *La France en guerre d'Algérie*, Paris: [s.n.], 1992, p. 380.

²⁰ *Idem*, p. 49. On compte environ 6 millions de ruraux sur une surface de 300 000 km².

l'Aurès. Puis, en septembre 1955 le Gouverneur Soustelle a créé les SAS.²¹ Entre 1955-1956, on a formé quatre organisations des supplétifs. Le gouvernement français a élaboré des statuts particuliers des supplétifs. C'étaient les *maghzens* dépendant de la section administrative qui protégeaient le bord des SAS. Ensuite, les *Groupes mobiles de police rurale* (GMPR) rattachés au ministère de l'intérieur qui assuraient la protection des endroits spécifiques. Ils étaient connus depuis l'année 1959 sous le nom des *Groupes mobiles de sécurité* (GMS) et composés surtout des anciens combattants musulmans. Puis, les *Groupes d'autodéfense* (GAD) qui défendaient des villages de la façon statique et finalement les *harkis*, rattachés à une unité (*harka*) ou un secteur.²²

Les *harkis* assuraient une mission offensive près des unités régulières de l'armée. Ils représentaient le groupe des supplétifs le plus nombreux, mais aussi le plus précaire. On peut également mentionner d'autres initiatives comme le *harka* des femmes du capitaine Ontrup à Catinat ou les musulmans des *Équipes médico-sociales itinérantes* sans armes.

Analysons maintenant l'évolution du nombre d'*harkis* pendant la Guerre d'Algérie. En janvier 1957, on en comptait 2200. Puis en septembre 1957, l'effectif a augmenté à 10 000. On trouvait déjà 28 000 *harkis* en 1958. Ensuite, après le plan de Challe en février 1959 on a formé les *commandos de chasse* ce qui a fait accroître les groupes à 60 000 membres à la fin de l'année 1959.²³ Ce nombre a baissé entre l'année 1961 et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

En 1961, il y avait entre 45 000 et 60 000 *harkis* et le nombre similaire de soldats étaient engagés dans l'armée française. Au total, 120 000 soldats algériens qui ont servi la France. C'est environ le même effectif comme celui des combattants dans le FLN.²⁴

²¹FRÉMEAUX, J., Les SAS (sections administratives spécialisées). In : *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2002/4 (n° 208), p. 55-68 [online]. Poslední úpravy duben 2002, [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2002-4-page-55.htm#>

Les membres des SAS étaient des fonctionnaires des origines algériennes. On a créé ces unités pour instaurer une administration française en Algérie pendant la guerre. On compte environ 4000 officiers qui ont travaillé dans les SAS.

²²*Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p.50-51.

²³BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 30-32. Les *commandos de chasse* étaient des unités spéciales, à base de *harkis*, formés pour avancer dans les combats contre le FLN.

²⁴Cf. GERVEREAU-ROUX-STORA, p. 320; EVANS, M., *Algeria: France's Undeclared War*, New York: Oxford University Press, 2012, p. 269.

3. Les massacres des *harkis*

Les massacres des *harkis* ont commencé avant le cessez-le-feu à la fin du février 1962. Dans le premier chapitre, on a d'abord expliqué le contexte et les causes historiques des massacres ; les inégalités sociales parmi la population algérienne causées par la colonisation de l'Algérie par la France et une formation d'un groupe privilégié des musulmans algériens qui ont combattu dans les *harkas* contre le FLN pendant la Guerre d'Algérie. Ensuite, dans le deuxième chapitre, on a démenti avec des arguments pertinents la désignation des *harkis* comme des « collaborateurs » par leurs compatriotes. Ce sentiment de la vengeance était l'une des causes des massacres. Dans ce chapitre, on va d'abord examiner les Accords d'Évian et leur efficacité dans la question des *harkis*. Puis, on va examiner l'évolution des massacres ; on va voir leurs acteurs principaux, des étapes diverses des massacres et leur bilan. Enfin, on va étudier le contexte particulier des massacres.

3.1. Les Accords d'Évian

Comme on a expliqué dans le premier chapitre, le général de Gaulle voulait instaurer la paix en donnant l'indépendance à l'Algérie. Le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie en janvier 1961 a initié un dialogue entre le gouvernement français et le FLN le 30 mars 1961 dans les termes à Évian. Un an après, le 18 mars 1962, le ministre français de l'intérieur Louis Joxe et le général du FLN Krim Belkacem ont signé des accords sur le cessez-le-feu et la libération des prisonniers politiques. Enfin, un référendum sur l'indépendance de l'Algérie a été planifié dans les Accords d'Évian.

On va maintenant examiner comment la question des *harkis* a été traitée dans les Accords d'Évian. Malgré le fait qu'on ne peut pas trouver une clause spécifique dans les Accords d'Évian qui pourrait protéger les musulmans français, l'Article 2 a interdit n'importe quelle « violence collective et individuelle ». Il dit que « nul ne peut être inquiété, recherché, poursuivi, condamné en raison d'actes commis en relation avec les événements politiques survenus en Algérie avant le jour de cessez-le-feu ».²⁵ Enfin, le gouvernement français et le GPRA ont accepté ce principe de non-violence pendant des débats secrets en novembre 1961.

Néanmoins, malgré les promesses des officiers, les Accords d'Évian ont été valables en réalité seulement pour les *pieds-noirs*. Pour les généraux du FLN, les Accords n'avaient pas de valeur, ils ont eux-mêmes dirigé les massacres des *harkis* qu'on va expliquer plus tard. De fait, le FLN, comme la seule représentation du peuple algérien, s'est préparé à éliminer tous ses opposants, y compris les *harkis*.

²⁵Cf. HAUTREUX, *La Guerre d'Algérie des harkis: 1954-1962*, Paris: Perrin, 2013, p. 270-271 ; JOHNSON, P., *Modern Times: The World from the Twenties to the Eighties*, New York: Oxford University Press, 1983, p. 244.

Ensuite, on pourrait discuter d'un effort insuffisant du gouvernement français pour empêcher les massacres bien qu'il l'avait promis dans les Accords d'Évian. De même, le gouvernement français était bien conscient du mépris d'une part des Algériens à l'égard des *harkis* qui combattaient avec la France contre le FLN. En effet, en novembre 1961, les représentants du gouvernement français en Algérie ont informé le ministre Joxe des vengeances possibles sur les *harkis*. En conséquence, ils ont pensé que la seule protection serait le transport global des *harkis* en France. De fait, quelques préfets ont commencé à affirmer « qu'il n'y a pas de garantie possible; la seule garantie c'est de les évacuer ».²⁶

3.2. L'évolution des massacres

Dans ce chapitre, on va d'abord étudier les acteurs principaux des massacres et leur stratégie. Puis, on va observer les étapes différentes des massacres. Enfin, on va voir leur bilan.

Dans les chapitres précédents de notre travail, on a expliqué l'une des causes principales des massacres des *harkis*, le sentiment de la vengeance. Cependant, pour la première étape des massacres, après le cessez-le-feu le 19 mars 1962, on peut placer également l'opportunisme parmi les impulsions majeures pour se débarrasser des *harkis*. Outre les opportunistes, on peut trouver parmi les acteurs des massacres aussi des anciens *harkis* qui avaient déserté pour effacer leur passé. En tout cas, ils voulaient prouver leur nationalisme au régime algérien au pouvoir. On appelle tous les Algériens qui ont adhéré au FLN après le cessez-le-feu les *marsiens*.²⁷

Or, la majorité des massacres ont été dirigés par le FLN. On peut décrire maintenant son stratégie. D'abord, le FLN a pris une position ambiguë jusqu'au juin 1962; il distribuait des prospectus pour rassurer les *harkis* qu'ils peuvent rester en Algérie sans aucun risque. Il a réalisé une campagne mais c'était seulement de la propagande pour rassembler les *harkis*. Pourtant, la désinformation du FLN était vraiment efficace. Pour expliquer, même les autorités françaises ont pensé que les *harkis* ne craignaient rien partiellement en raison des promesses du FLN qui rassurait les supplétifs qu'ils peuvent rester en Algérie et « construire ensemble le pays ».²⁸ En conséquence, une grande partie des *harkis* obéissaient aux autorités qui leur avaient conseillé de rester en Algérie. Simultanément, le FLN, à l'aide d'un

²⁶Les *harkis*, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013, p. 43.

²⁷EVANS, p. 269. Ce terme provient du mot mars car il décrit les Algériens qui, après le cessez-le-feu le 19 mars 1962, ont rejoint le FLN et ils se marquaient d'une violence particulière.

²⁸MESSAHEL, M., *Itinéraire d'un Harki, mon père: De l'Algérois à l'Acquaine, Histoire d'une famille*, Paris: L'Harmattan, 2014, p. 107.

recensement de la population, a créé des listes avec des noms des *harkis* considérés comme « traîtres » et il se préparait à les éliminer.

3.2.1. Les étapes des massacres

Les *harkis* avec leurs familles, appelés « les ennemis de l'état », ont été persécutés et exposés à de nombreuses formes de la violence. On peut observer plusieurs étapes des massacres. Les massacres des *harkis* ont débuté déjà à la fin du février 1962 avant le cessez-le-feu le 19 mars 1962. Après les Accords d'Évian, entre le 19 mars et le 1 juin, quand les *harkis* rentraient du champ de bataille dans leur domicile, on observe encore peu de massacres.²⁹

Après la proclamation de l'indépendance le 3 juillet 1962, la violence sur les *harkis* s'est accentuée, on parle de la deuxième vague des massacres. D'après le préfet d'Akbou, les massacres étaient causés par la population locale jusqu'au mi-septembre.³⁰ On a massacré des supplétifs, des fonctionnaires et leurs familles. Cependant, le préfet a proclamé que les massacres n'étaient pas en grande échelle comme c'était le cas plus tard car ils ne concernaient pas encore des femmes et leurs enfants. Enfin, la situation s'est un peu calmée du 15 septembre au 15 octobre.

Néanmoins, les massacres ont pris une nouvelle forme à la fin de l'octobre après que le pouvoir algérien s'est installé. Durant cette troisième étape des massacres, des atrocités n'étaient pas commises seulement par des locaux mais elles étaient dirigées aussi par le FLN. En effet, cette nouvelle vague des massacres a touché les familles entières des *harkis* y compris celles qui avaient été relâchées en septembre après la deuxième vague.

3.2.2. Le bilan des massacres

En ce qui concerne le nombre des victimes des massacres, le sous-préfet d'Akbou a estimé de 100 000 à 150 000 morts en faisant le bilan de son arrondissement (entre 1000 et 2000 morts) qu'il a multiplié par le nombre d'arrondissements (75) en Algérie. Mais cette calculation est très peu probable à cause de la méthode imprécise qu'il a mise en place. Le nombre des victimes selon des sources différentes bougent entre 10 000 et 150 000. Les historiens estiment entre 40 000 et 70 000 victimes.³¹

²⁹BESNACI-LANCOU F., FALAIZE, B., MANCERON, G., *Les harkis : Histoire, Mémoire et Transmission*, Clamecy: Atelier, 2010, p. 65-67. Il y avait 487 musulmans français qui ont disparu.

³⁰BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 19-22.

³¹*Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 32.

Le préfet d'Akbou témoigne de l'emprisonnement dans des « centres d'interrogation » et des pratiques exercées sur les *harkis*. Il donne un témoignage de la crucifixion des *harkis* sur une porte, de l'enterrement en vie, d'une brûlure fatale par l'huile. On peut donner un témoignage d'un Algérien: « L'homme fut battu violemment au vu des personnes attroupées, il fut brûlé vif. »³²

En addition, les massacres des *harkis*, dans la société traditionnelle de l'Algérie musulmane où l'homme est apperçu comme supérieur de la femme, prenaient souvent un caractère du genre. Les radicaux ont assassiné et mutilé des femmes qui avaient des relations avec des officiers français. Ensuite, ils ont violé des infirmières car elles avaient travaillé dans des hopitaux militaires.

Certains auteurs et politiciens parlent de la génocide des *harkis*. On peut discuter de cette proclamation car les *harkis* ne sont pas un groupe ethnique, mais un groupe social lancé dans un conflit politique. De plus, un autre argument contre le nom de la génocide consiste en fait qu'il y avait une partie négligeable des *harkis* qui n'étaient pas touchés par les représailles. Néanmoins, l'atrocité des crimes ne diminue pas leur signification.

Enfin, en parlant des crimes commises sur les *harkis*, on peut illustrer ce fait par des pensées du philosophe Michel Foucault. Il dit dans son livre *Surveiller et punir* que « le supplice doit être démesuré pour que, par sa démesure même, le public ne se pose la question de la culpabilité du supplicié ».³³

3.3. Le contexte particulier des massacres

On peut se poser la question qu'est-ce qui a permis d'exercer ces massacres en si grande échelle ? Tout d'abord, on explique ce règlement de comptes par un manque de l'autorité des députés du nouveau gouvernement de l'Algérie pendant les combats pour le pouvoir. L'anarchie, qui s'était instaurée après la fin de la Guerre d'Algérie, a facilité les massacres. De plus, les autorités algériennes n'ont pas essayé d'arrêter ces massacres. Le gouvernement algérien était conscient des représailles mais dans la plupart des cas, il soutenait la politique du « laissez-faire ».³⁴

Ensuite, dans les publications académiques, on trouve des opinions que le gouvernement français a fait plusieurs erreurs en ce qui concerne la prévention des massacres. Dans un premier temps, on a désarmé, parfois par force, les *harkis* depuis la fin de l'année 1961

³²MESSAHEL, p. 116.

³³FAUCOULT, M., *Surveiller et punir: Naissance de la prison*, Paris: Galliamard, 1993.

³⁴CONNELLY, M., *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New York: Oxford University Press, 2002.

jusqu'au début de l'année 1962. En effet, désarmés, ils ne pouvaient pas résister aux radicaux du FLN.

Deuxièmement, quand les représailles ont commencé, l'armée française a regardé les massacres sans y intervenir, malgré le fait qu'elle était présente en Algérie jusqu'à l'année 1964. D'ailleurs, elle avait les moyens et le droit grâce aux Accords d'Évian de protéger ceux qui ont aidé la France afin d'éviter de les torturer et tuer par le FLN. Cependant, les soldats français ont reçu une commande de ne pas se mêler dans cette affaire pour « ne pas risquer que la guerre va recommencer »³⁵ selon le général Pierre Messmer, le ministre des armées. Pourtant, d'après des sources historiques, il est probable que le FLN n'était pas prêt pour la guerre donc la France n'aurait rien risqué.³⁶

Troisièmement, la majorité des publications qu'on a étudiées reprochent au gouvernement français de n'avoir pas facilité à tous les *harkis* le rapatriement en France ce qui aurait pu les sauver devant les massacres. Le gouvernement français a seulement organisé un rapatriement limité. De plus, il est assez paradoxal que la France n'a pas accéléré le rapatriement même au lendemain des représailles. On va analyser ces aspects plus détaillément dans le chapitre suivant.

³⁵ *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 43.

³⁶ Idem. Une recherche menée par Jacques Jordi, historien, spécialiste de l'histoire de la décolonisation de l'Algérie.

4. Le rapatriement

Le rapatriement des *harkis* est un thème qui incite dans la société française toujours des débats houleux. Le transport global des *harkis* en France ne s'est jamais réalisé. Le gouvernement français a rapatrié seulement une partie d'eux. En effet, un grand nombre des musulmans algériens qui avaient combattu pour la France pendant la Guerre d'Algérie sont tombés dans les mains du FLN en Algérie. Tout d'abord, on va voir des attitudes différentes des historiens sur le rapatriement des *harkis* et leur position envers du terme « l'abandon » des *harkis* par le gouvernement français. Ensuite, on va explorer le comportement inégal du gouvernement français à l'égard des *harkis* et les *pieds-noirs* dans la question du rapatriement et la nationalité française. Puis, on va étudier le point de vue du général de Gaulle sur le rapatriement des *harkis*. Finalement, on va voir qu'en raison du rapatriement limité, il s'est formé une émigration clandestine.

4.1. Des perspectives différentes des historiens

Il est intéressant d'observer des perspectives différentes des historiens sur le destin des *harkis*. Certains d'eux proclament que la France a abandonné les *harkis*, d'autres sont plus réservés et parlent plutôt d'une mauvaise évaluation des risques de la part de la France. On va maintenant examiner leurs attitudes.

D'abord, prenons deux points de vue similaires des historiens Mohand Hamoumou et Jean Jacques Jordi. Ce premier est un homme politique français d'origine algérienne. Il est de plus le fils d'un *harki* ce qu'on devrait prendre en considération en observant sa position. Il soutient l'opinion que la France a abandonné les *harkis* car elle aurait pu éviter les atrocités qui étaient commises sur eux.³⁷ Le deuxième historien, Jean Jacques Jordi, proclame encore que le terme « l'abandon » est trop léger car l'armée française ne s'est pas seulement désengagée des événements survenus en Algérie après le cessez-le-feu mais elle a de plus « dégagé » de l'Algérie. Il dit que le gouvernement français ne voulait pas s'occuper du destin des *harkis* et que le gouvernement a pris l'attitude de « ce n'est plus notre problème ».³⁸

Au contraire, on observe que les historiens Charles-Robert Ageron et Tom Charbit prennent des attitudes moins accusatrices que leurs collègues. Charles-Robert Ageron, décédé en 2008 et faisant parti de la première génération des spécialistes de la Guerre d'Algérie, sépare les Algériens touchés par la violence du FLN des *harkis*. Il dit qu'une partie significative des *harkis* n'a pas souffert aux représailles en Algérie après la guerre. En plus, il introduit le

³⁷BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 89-91.

³⁸JORDI, J., Du désarmement à l'abandon. In : *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 83.

terme d'un « double jeu » des *harkis* à la fin de la guerre. D'après lui, les *harkis* se rendaient compte de l'indépendance prompte de l'Algérie donc ils n'avaient pas de motivation politique. De fait, ils n'étaient pas si fiables et souvent désertaient chez le FLN pour montrer leur fidélité au gouvernement de l'Algérie. En conséquence, il faut plutôt parler d'une mauvaise évaluation des risques que de l'abandon de la part de la France. Pour expliquer, leur engagement n'avait pas beaucoup de force, on a pensé, comme d'ailleurs les *harkis* eux-mêmes, qu'il y a un risque minimal de rester en Algérie.³⁹

L'historien Tom Charbit soutient des opinions similaires. D'après lui, il est nécessaire, dans le sujet des *harkis*, de parler dans un premier temps de leur enrôlement. Il démontre des raisons de leur engagement, leur motivation et relève que le loyalisme était peu présent chez les *harkis*. Il se questionne si on peut vraiment dire que la France les a abandonnés car les violences n'ont pas commencé toute de suite. En effet, environ 80% des *harkis* ont repris tranquillement la vie civile après la fin de la Guerre d'Algérie.⁴⁰

Pour conclure, on voit que l'évaluation du degré de la responsabilité de la France de la mauvaise prévention des massacres des *harkis* reste un sujet complexe qui incite des opinions opposées même parmi les historiens spécialistes de la Guerre d'Algérie. Pourtant, on devrait faire attention en accusant gravement le gouvernement français car la situation dans le nouveau état algérien après la guerre était assez particulière. Pour expliquer notre pensée, on a vu que la plupart des *harkis* n'étaient pas hostiles à l'indépendance de l'Algérie. De fait, le gouvernement français a pensé que leur engagement n'avait pas beaucoup de force. D'ailleurs, comme on a expliqué dans le troisième chapitre, le gouvernement français croyait au FLN qui en faisant un « double jeu » a promis aux *harkis* de les intégrer paisiblement dans le nouveau état indépendant. Enfin, la majorité des *harkis* eux-mêmes ont pensé qu'ils peuvent rester en Algérie sans craindre des vengeances.

4.2. Les *harkis* et les *pieds-noirs*

Dans ce chapitre, on va observer l'attitude différente du gouvernement français en ce qui concerne le rapatriement et la conservation de la nationalité française des *harkis* et des *pieds-noirs*. D'abord, définissons ce dernier terme. Les *pieds-noirs* étaient les « Français d'origine européenne installés en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de l'indépendance ».⁴¹ Entre les années 1962 et 1965, le gouvernement français a rapatrié environ un million des

³⁹Idem, p. 89-90.

⁴⁰CHARBIT, p. 35.

⁴¹Pieds-noirs. In : *Larousse* [online]. Larousse, 2020. Poslední úpravy 18. 4. 2020. [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pied-noir/60796?q=pieds-noirs#60408>

pieds-noirs. En revanche, le gouvernement français a implémenté des lois interdisant le rapatriement des *harkis* en France pendant les débats du 16 mai et du 15 juin 1962. En effet, on a prévu de rapatrier seulement 5% des *harkis* et des supplétifs qui pouvaient être exposés à des représailles puisqu'on a pensé que le reste avait rien à craindre. Enfin, le gouvernement français a rapatrié de 60 000 à 75 000 supplétifs y compris leurs femmes et enfants.

Or, on observe que même dans la terminologie employée par le gouvernement français, les *pieds-noirs* avaient un statut différent que celui des *harkis*. On employait le terme « réfugiés » en ce qui concerne les *harkis* et le terme « rapatriés » en parlant des *pieds-noirs*.

⁴² Pourtant, on pourrait se demander jusqu'à quel point les *pieds-noirs* étaient vraiment français car un pourcentage remarquable des *pieds-noirs* n'avaient pas de racines françaises mais italiennes, espagnoles ou maltaises.

Enfin, le gouvernement français a pris également une attitude inégale par rapport aux *harkis* et *pieds-noirs* concernant la nationalité française. Les *pieds-noirs* contrairement aux *harkis* pouvaient maintenir leur nationalité française. Pourtant, en février 1962, les *harkis* ont été d'abord rassurés par le gouvernement français qu'il allait les protéger et qu'ils pourraient rester Français. Néanmoins, le comportement de la France s'est rapidement changé. Un mois après, le premier ministre Michel Debré a dit que les musulmans français d'Algérie peuvent garder leur citoyenneté seulement s'ils vont en métropole. Le reste qui demeurait en Algérie l'a perdue. Cette proclamation a été confirmée par une loi. Pourtant les Français d'origine européenne ne l'ont pas perdue. En effet, cette injustice est vraiment paradoxale car la Cinquième République a établi l'abolition de la distinction entre le citoyen et indigène.

4.2.1. L'émigration clandestine

Le 15 juillet 1962, le ministre de l'intérieur Louis Joxe a déclaré que tous les essais conduisant à l'installation des musulmans français en métropole étaient strictement interdits et le gouvernement punirait tous ceux qui organiseraient une migration clandestine. Il a proclamé que tous les *harkis* en dehors du plan général seraient renvoyés en Algérie.⁴³ En effet, ses commandes se sont réalisées; les *harkis* qui étaient venus illégalement à Marseille ou à Toulon ont été renvoyés à Alger où les radicaux du FLN les ont tués directement dans le port.

En raison du rapatriement limité des *harkis* par le gouvernement, une émigration clandestine s'est rapidement développée. Des organisations illégales françaises avec des

⁴²GERVEREAU-ROUX-STORA, p. 126.

⁴³Idem, p. 321. Télégram 125/IGAA, le 12 mai 1962.

officiers de SAS et des généraux de l'armée française y ont contribué car ceux-ci n'étaient pas d'accord avec l'abolition du rapatriement des *harkis* par le gouvernement. De plus, il faut aussi parler d'environ 10 000 prisonniers algériens qui ont été sauvés et renvoyés ensuite en France par la Croix rouge.⁴⁴

Il faut évaluer l'assistance des généraux de l'armée française aux *harkis* dans le procès du rapatriement. Ils ont promis de ne pas abandonner « leurs hommes » et dans certains cas, ils l'ont réalisé. On doit se rendre compte qu'ils désobéissaient aux ordres du gouvernement français et risquaient la prison. En effet, on doit examiner ce fait réciproquement avec le dénouement des *harkis* à l'armée française. Un soldat français a proclamé « je rentre avec mes *harkis* ou bien je reste ici, même s'il faut mourir avec eux ».⁴⁵

Enfin, il est intéressant de se poser la question sur la volonté des *harkis* de quitter l'Algérie pour venir en France. Pour la majorité d'entre eux, il était très difficile de quitter leur pays natal pour un pays étranger. Cependant, ils l'ont fait ainsi car ils voulaient sauver leur vie et celle de leur famille.

4.3. La position du général de Gaulle

On va enfin examiner la position du président Charles de Gaulle à l'égard des *harkis* après la Guerre d'Algérie. Tout d'abord, on peut estimer grâce aux sources qu'on a aujourd'hui qu'il ne voulait pas les rapatrier en France. Néanmoins, on ne sait pas encore précisément aujourd'hui pour quelles raisons il ne voulait pas le faire. De fait, on va étudier des hypothèses de quelques historiens sur ce sujet.

D'après l'historien Benjamin Stora, le président ne voulait pas que les *harkis* reviennent en France car il ne les considérait pas pour des « vrais français ». Il avait peur d'une révolution démographique qui aurait pu, selon lui, menacer la culture française. Pour illustrer cette pensée, général de Gaulle a dit des mots suivants concernant ce sujet: « Ce sont des Français ces gens-là?! Avec leurs turbans?! Mon village s'appellerait Colombey des deux messes. »⁴⁶ Cependant, l'historien souligne que ce n'était pas la question du racisme qu'on connaît de nos jours.

Les conséquences de la Guerre d'Algérie sont devenues « tabou » dans la société française. Dès le 3 avril 1962, le président de Gaulle a fait des proclamations très fortes à ce sujet: « On doit se débarrasser de ce magme des supplétifs qui n'a servi à rien. »⁴⁷ Son avis

⁴⁴EVANS, p. 266.

⁴⁵MESSAHEL, p. 118-119.

⁴⁶GERVEREAU-ROUX-STORA, p. 320.

⁴⁷Idem, p. 268.

est pourtant faux ; les *harkis* ont beaucoup aidé l'armée française dans les combats contre le FLN.

Puis, les historiens Besnaci-Lancou et Manceron confirment que le général de Gaulle n'avait pas de sympathie à l'égard des *harkis*, il ne s'est leur jamais excusé de la passivité de la France. Au conseil des ministres le 25 juillet 1962, il a déclaré que « le terme *rapatrié* ne s'applique évidemment pas aux musulmans ».⁴⁸

Enfin, prenons un témoignage du général Pierre Marquette qui a participé à la Guerre d'Algérie dans l'armée française. Il reproche au général de Gaulle de ne pas avoir protégé les musulmans algériens après la Guerre d'Algérie. Il souligne qu'ils avaient combattu pour la France donc le gouvernement français aurait dû les aider.⁴⁹

⁴⁸BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 30.

⁴⁹MESSAHEL, p. 123.

5. La vie en France des *harkis* après le rapatriement

Dans ce chapitre, on va étudier les conditions de vie défavorables de la part des *harkis* qui ont été rapatriés en métropole. Les *harkis* avec leurs familles, environ 50 000 personnes en 1963, ont été placés dans les camps de toiles en France après leur arrivée. Ils ont souffert notamment d'une mauvaise hygiène, du manque du chauffage, d'une mortalité infantile élevée. On va parler surtout du camp de Rivesaltes qui a accueilli pendant son existence un grand nombre des supplétifs, y compris les *harkis*, avec leurs familles. Après leur départ des camps, les « harkis de la deuxième génération » ont rencontré de nombreuses difficultés pour s'intégrer dans la société française. Enfin, on va observer une reconnaissance officielle des erreurs du gouvernement français de l'époque de la Guerre d'Algérie par des présidents français du XXI^e siècle.

5.1. « Les harkis de la deuxième génération »⁵⁰

Il est pertinent de regarder des circonstances de l'intégration difficile en France des enfants des supplétifs. Ces « harkis de la deuxième génération » ont bien ressenti le « poids d'histoire ». Ils sont nés pendant ou juste après la Guerre d'Algérie, touchés par le traumatisme de leurs parents, l'exil et l'accueil froid en France. Ils avaient passé leur enfance dans les camps de toiles en métropole, puis ils ont dû s'adapter à la vie dans la société française en dehors des camps. On peut retrouver plusieurs enregistrements des problèmes mentaux chez les enfants des *harkis* surtout dans les camps Saint-Maurice-l'Ardoise ou le Camp de Bias.⁵¹ Puis, ils sont partis des camps au milieu des années 70 pour aller travailler. C'était au moment où la France se trouvait dans des temps difficiles à cause de la crise économique en Europe provoquée principalement par les chocs pétroliers.

Néanmoins, on a commencé à investir des conditions de vie dans les camps de cette « génération sacrifiée »⁵² seulement à partir de l'année 1973. Une enquête pour analyser la situation des *harkis* a été lancée et on a créé une *Commission interministérielle* pour examiner le terrain. Cette recherche a eu pour conséquence une reconnaissance officielle des *harkis* comme « des Français à part entière ». De plus, on a fait construire de nouveaux logements, on a instauré un soutien scolaire pour les enfants d'*harkis* et une aide pour accéder plus facilement au marché de travail. Ce n'est pas par hasard qu'on a commencé à améliorer les conditions de vie des *harkis* à partir de ce moment. Pour expliquer, des élections

⁵⁰Le terme employé par les historiens Besnaci-Lancou et Manceron.

⁵¹*Harkis: soldats abandonnés, témoignages*, p. 95-98.

⁵²BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 170.

présidentielles ont eu lieu en France en 1974 et les *harkis* constituaient un effectif important de 170 000 personnes qui pouvaient participer aux élections.

Malgré cette ambition du gouvernement français d'améliorer la vie des *harkis* dans les camps, une révolte des adolescents s'est déclanchée dans le camp de Bias en raison de la revendication de la fermeture des camps en 1975. Cependant, cette manifestation n'a pas été soutenue par les parents des adolescents ; ils étaient généralement indifférents en regard de cet événement. Enfin, le 19 juin, quatre jeunes avaient mis le directeur du camp de Bias en otage jusqu'à ce que le gouvernement leur a promis la fermeture du camp.

Pour conclure, il se forme un groupe appelé aussi des *harkis*. Ce ne sont pas pourtant les mêmes *harkis* dont on a parlé dans le contexte de la Guerre d'Algérie (les anciens supplétifs). En revanche, on parle des descendants de ces *harkis*, des gens touchés par l'histoire qui ont vécu depuis leur enfance en France. On remarque effectivement une institutionnalisation de ce terme.

5.2. Le camp de Rivesaltes

Le camp de Rivesaltes, connu également sous le nom du camp Joffre, a été construit avant la Seconde Guerre mondiale. Il a servi comme un camp militaire français pendant la guerre car il se situait stratégiquement à côté de la frontière avec l'Espagne. Puis, entre 1941 et 1942, on y a transporté des Juifs et des prisonniers espagnols. Pendant la Guerre d'Algérie, on l'utilisait pour détenir des Algériens du FLN. Enfin, entre 1962 et 1977, il a servi comme un camp de transit et de reclassement pour les anciens supplétifs et leurs familles.

D'après l'historien Abderahmen Moumen, depuis l'été 1962 jusqu'au décembre 1964, il a accueilli près de 22 000 personnes dont la plupart étaient des enfants et des femmes des anciens supplétifs. Malgré le fait qu'il a fonctionné jusqu'à la fin des années 70, son effectif était moins nombreux que dans les années 60.

Les premiers gens qui sont arrivés à Rivesaltes en juin 1962 étaient des soldats engagés dans l'armée française, les soi-disant FSNA avec leurs familles. En septembre 1962, de plus nombreux sont arrivés. En décembre 1962, on compte déjà plus de 800 tentes au moment où le camp a atteint sa capacité maximale avec 12 000 personnes. Ce camp représentait un premier arrêt pour les *harkis* souvent lié avec des souvenirs douloureux. Les résidents ont vécu un hiver dur au tournant des années 1962 et 1963 ; il faisait très froid dans les tentes à cause de l'absence du chauffage. Enfin, grâce aux archives⁵³ qui nous montrent la

⁵³BESNACI-LANCOU, MANCERON, p. 125-130.

répartition dans le camp en juin 1963, on peut démontrer que les enfants des *harkis* y ont été abondamment présents (3000 enfants sur 6000 personnes).

On va analyser maintenant la structure du camp de Rivesaltes. Le camp offrait des classes pour 1300 élèves, des ateliers d'apprentissage pour des adolescents et des adultes et une maternité. Cette dernière avait de plus une signifiante inéligible car les naissances étaient très fréquentes. On compte de trois à quatre naissances par jour avec une mortalité infantile forte à cause des mauvaises conditions sanitaires et le froid.

Quant à l'organisation du camp de Rivesaltes, on a construit des « villages » à l'intérieur où 25 familles formaient un village. En juin 1962, il y avait 10 villages avec un capitaine et deux adjoints dont un musulman dans chaque village. Depuis l'année 1963, quand beaucoup de personnes quittaient le camp, les gens ont été placés dans des bâtiments avec des conditions meilleures mais le chauffage toujours absent.

Pendant les années du fonctionnement du camp de Rivesaltes, des réseaux de solidarité se sont formés. Des associations caritatives comme le Secours catholique ou *Young Men Christian Association* (YMCA) qui se sont occupées notamment de la redistribution des vêtements.

À partir du juillet 1962, un grand nombre d'*harkis* passaient dans les *hameaux forestiers*, dans les camps en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 1963, on a formé également à Rivesaltes un *hameau forestier* pour 25 familles d'anciens supplétifs. Cet endroit pouvait être occupé seulement par des salariés. S'ils ont perdu leur travail, ils devaient quitter le camp. En revanche, les personnes classées comme « irrécupérables »⁵⁴, handicapés ou des vieillards ont été placés dans le Camp de Bias ou Saint-Maurice L'Ardoise.

En parlant du processus du rapatriement, il faut mentionner qu'une partie des *harkis* venant en métropole n'étaient pas transportés dans les camps de toiles. On compte de 10 000 à 30 000 *harkis* qui sont arrivés en France « illégalement » par eux-mêmes, c'est-à-dire non pas par le procès officiel. Comme on a expliqué dans le chapitre sur le rapatriement, ils ont été aidés parfois par des rapatriés européens ou par des officiers de SAS ou d'autres militaires qui les ont assistés en se rendant compte de l'interdit et des sanctions possibles.

5.2.1. Témoignages

Il est pertinent d'illustrer ces faits avec des témoignages pour comprendre comment les *harkis* et leurs familles ont été traités après l'arrivée en France. On va étudier le

⁵⁴LEBOURG, N., MOUMEN, A., *Rivesaltes, le camps de la France : 1939 à nos jours*, Perpignan : Trabucaire, 2015, p. 131-133.

témoignage de Mme Jeanette Bougrab, la fille d'un *harki* et ancienne ministre française, qui a étudié les droits à Paris. Elle nous raconte que la famille de son père a été égorgée par des Algériens car son grand-père avait fait la Seconde Guerre mondiale. Après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, Mme Jeanette Bougrab a été rapatriée en France au camp de Rivesaltes. Elle mentionne le général Meyer qui a sauvé et rapatrié des centaines de *harkis*. Il est très intéressant d'analyser son point de vue sur la France. D'un côté, elle affirme que la France a abandonné les *harkis* après la guerre mais malgré ce fait, ils aiment la France car elle a donné à certains d'eux la possibilité d'y être rapatriés. On peut citer une phrase de Mme Bougrab: « Nous ne regardons pas derrière, nous regardons devant. »⁵⁵ Néanmoins, elle nous montre que la vie en France n'était pas du tout facile pour les enfants des *harkis*. Pendant son enfance, elle a été souvent traitée de « sale arabe » par ses camarades à l'école. De plus, la haine sur les *harkis* n'est pas disparue aujourd'hui. De fait, même des politiciens font parfois des proclamations très fortes comme J. P. Elkabbach qui a dit dans le Sénat que « les harkis ont fait les sales besognes de l'armée française, ils méritent leur sort ».⁵⁶

5.3. La situation actuelle

Enfin, on va examiner la position du gouvernement français envers le destin tragique des *harkis*. On trouve de nos jours une reconnaissance des présidents français des fautes du gouvernement français dans la question de la prévention des massacres des *harkis*. Cependant, on a dû attendre 40 ans pour la première reconnaissance officielle. De fait, le premier président français qui a reconnu les erreurs était le président Jacques Chirac. Celui-ci a proclamé le 23 septembre 2001 que « la France n'a pas su sauver ses enfants de la barbarie ».⁵⁷

Ensuite, pendant son discours aux Invalides en 2016, le président François Hollande a reconnu devant les représentants des *harkis* la responsabilité partielle du gouvernement français pour n'avoir pas empêché les massacres des *harkis*. De plus, il s'est excusé des conditions de vie terribles pour ceux rapatriés en métropole après la guerre. En effet, il a

⁵⁵JORDI, J. J., Du désarmement à l'abandon. In: *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 87- 90.

⁵⁶Idem.

⁵⁷RENARD, M., Guerre d'Algérie : qui a laissé massacrer les harkis ? *Marianne* [online]. Marianne, 2016. Poslední úpravy 8. 10. 2016, [cit. 27-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.marianne.net/societe/guerre-d-algerie-qui-laisse-massacrer-les-harkis>

proclamé que « la France a manqué à sa promesse, elle a tourné le dos à des familles qui étaient pourtant françaises ».⁵⁸

En outre, certains politiciens font des promesses à la communauté des *harkis* pour obtenir réciproquement un soutien dans les élections présidentielles. C'est le cas du président Emmanuel Macron. Comme la communauté des *harkis* l'avait menacé de porter plainte contre la France pour crimes contre l'humanité, il a délivré 40 millions d'euro pour les *harkis* et leurs enfants pendant la *Journée nationale d'hommage aux harkis* en septembre 2018.⁵⁹ En plus, une vingtaine d'*harkis* ont été reçus ou avancés en grade dans l'ordre de la Légion d'honneur.

On pourrait identifier d'après l'historien Moumen Hamoumou⁶⁰ trois types du silence concernant le destin des *harkis* après la fin de la Guerre d'Algérie. Premièrement, on peut parler du silence de la France. Bien que ce silence commence à être interrompu comme on vient de démontrer par les autorités françaises, il reste toujours dans la société française qui ne discute pas généralement de ce thème. Les raisons pour lesquelles ce sujet est toujours problématique consistent en fait que la majorité de la population française ne connaît pas l'histoire complexe des *harkis*. Généralement, on sait qu'on les a partiellement rapatriés en métropole après la Guerre d'Algérie mais on n'apprend pas les conditions de vie défavorables des *harkis* rapatriés en France dans les camps de transit. De plus, de peu connaissent le contexte de ce rapatriement, c'est-à-dire les massacres des *harkis* exercés par leurs compatriotes. La cause principale de cette inaptitude peut reposer sur le fait que l'on n'enseigne pas ce sujet spécifique de la décolonisation dans le cadre scolaire français et on en discute très peu dans les médias.

Deuxièmement, c'est le silence de l'Algérie. Le nouveau gouvernement algérien était hostile aux Accords d'Évian à cause des dogmes du FLN. De plus, jusqu'à nos jours, l'histoire des *harkis* n'existe pas en Algérie, aucun livre ne l'étudie car les *harkis* restent des traîtres pour la majorité des Algériens.

⁵⁸Anonymous. Harkis: Hollande reconnaît la responsabilité de la France, *Le figaro* [online]. Le figaro, 2016. Poslední úpravy 25. 9. 2016, [cit. 7-12-2019]. Francouzská verze. Dostupné z: <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/09/25/01016-20160925ARTFIG00001-un-discours-attendu-de-hollande-pour-la-journee-nationale-d-hommage-aux-harkis.php>

⁵⁹Anonymous. Guerre d'Algérie: Macron fait un geste envers les harkis, *Les echos* [online]. Les echos, 2018. Poslední úpravy 21. 9. 2018, [cit. 27-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/guerre-dalgerie-macron-fait-un-geste-envers-les-harkis-139655>

⁶⁰HAMOUMOU, Mohand. Silence de l'histoire des harkis. In: *Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013*, p. 87- 90.

Troisièmement, on peut observer le silence d’eux-mêmes. Ils ne parlent pas de leur destin. Selon ma propre expérience, c’est un sujet peu discuté dans les familles des *harkis* en France. Pendant mon séjour à Strasbourg dans le cadre d’Erasmus, j’ai essayé de contacter des *harkis*. Néanmoins, sans succès, car ils n’en parlent même pas avec leurs proches comme j’ai eu l’occasion de découvrir.

Conclusion

Dans notre travail, on a étudié le destin des *harkis* dans le contexte de la Guerre d'Algérie, surtout les circonstances des massacres vers la fin de la Guerre d'Algérie et après la proclamation de l'indépendance en juillet 1962.

On a trouvé les premières racines historiques des massacres des *harkis* dans le système colonial de l'Algérie basé sur les inégalités entre les colonisateurs et la population indigène. Le noyau du problème demeure dans le fait qu'il s'était formé un groupe privilégié des musulmans algériens qui ont lutté dans le côté français pendant la Guerre d'Algérie. Malgré le fait que seulement une partie des *harkis* s'étaient engagés dans le service de l'armée française en raison de leur patriotisme à la France, leurs compatriotes n'en prenaient pas compte et ils ont désigné tous les *harkis* comme des « collaborateurs ».

On a examiné que ce sentiment de la vengeance et l'opportunisme étaient les causes principales des massacres des *harkis* qui ont débuté après le cessez-le-feu. Pourtant, on a démenti avec des arguments pertinents que la désignation des « collaborateurs » est tout à fait erronée car en explorant des motifs de l'engagement des *harkis* dans le service de l'armée française, on a trouvé que dans de nombreux cas le patriotisme à l'égard de la France ne jouait pas de rôle dans la décision des *harkis*. Leur motif principal était d'échapper au terreur du FLN et protéger leurs familles. En conséquence, la plupart des *harkis* n'ont pas choisi librement de rejoindre *harka*, mais ils en étaient obligés à cause des circonstances diverses dont aussi l'engagement forcé par l'armée française que l'on avait expliqué. Enfin, en étudiant les cas du ralliement des *harkis* avec le FLN, on peut conclure qu'ils voulaient servir comme intermédiaires et ne voulaient pas trahir leurs compatriotes.

Puis, on a exploré que les massacres se sont déroulés dans un contexte particulier. Après la Guerre d'Algérie, on s'était retrouvé dans un pays ruiné, anarchique, où le nouveau gouvernement algérien a pris l'attitude de « laissez-faire » bien qu'il était conscient des massacres. En outre, on a observé un effort insuffisant du gouvernement français pour empêcher les massacres. Les *harkis*, désarmés par l'armée française, ne pouvaient pas résister aux combattants du FLN. De plus, même si l'armée était présente en Algérie jusqu'à l'année 1964, elle n'est pas intervenue pour arrêter les massacres. Des auteurs reprochent aussi au gouvernement français qu'il a interdit de rapatrier les *harkis* en dehors du plan général. Cela avait pour conséquence que les *harkis* venus en métropole illégalement, assistés par des généraux de l'armée française et des officiers de SAS, ont été renvoyés en Algérie et tués par le FLN.

Cependant, on a vu grâce aux plusieurs arguments des historiens spécialistes de la décolonisation de l'Algérie, qu'il est assez difficile de juger la France de « l'abandon des harkis ». Certains d'eux parlent plutôt d'une mauvaise évaluation des risques de la part de la France. On a vu que la plupart des *harkis* n'étaient pas hostiles à l'indépendance de l'Algérie. En conséquence, le gouvernement français a pensé que leur engagement n'avait pas beaucoup de force. Il a estimé comme d'ailleurs les *harkis* eux-mêmes, qu'il y avait un risque minimal de rester en Algérie. De plus, le gouvernement français croyait au FLN qui, en faisant un « double jeu », a incité les *harkis* de rester en Algérie.

Or, grâce aux publications académiques qu'on avait étudiées, on a exploré le statut inégal donné par le gouvernement français aux *pieds-noirs* et aux *harkis*. Le rapatriement global des *harkis* en métropole, désignés comme « réfugiés », n'a été jamais organisé contrairement au rapatriement global des *pieds-noirs*, appelés les « rapatriés ». Enfin, le gouvernement français a interdit de maintenir la nationalité française aux *harkis* restés en Algérie ce qui était en contradiction avec la loi de la Vème République qui avait aboli la distinction entre le citoyen et indigène.

On a aussi observé la position du président Charles de Gaulle qui ne voulait pas rapatrier les *harkis* en France. D'après l'historien Benjamin Stora, il avait peur d'une révolution démographique qui aurait pu menacer la culture française et il n'a pas estimé le rôle important des *harkis* pour l'armée française dans les combats contre le FLN.

Enfin, on peut regarder d'un esprit critique l'accueil des *harkis* en France et leur intégration dans la société française. Les *harkis* avec leurs familles, qui ont été placés dans les camps de toiles en France après leur arrivée, ont souffert notamment d'une mauvaise hygiène, du manque du chauffage, d'une mortalité infantile élevée. Après leur départ de ces camps, les « harkis de la deuxième génération » ont rencontré de nombreuses difficultés pour s'intégrer dans la société française. Cette dernière construit toujours des préjugés à l'égard des *harkis* et les autorités françaises commencent à reconnaître seulement depuis le XXI^e siècle la responsabilité partielle de la France du destin tragique des *harkis*.

Bibliographie

AGGOUN, L.–RIVOIRE, J. B., *Francalgérie: Crimes et mensonges d'États*, Paris: La Découverte, 2005.

BERÁNEK, Z., *Alžírsko*, Praha: Karolinum, 2007.

BESNACI-LANCOU, F., FALAIZE, B., MANCERON G., *Les harkis : Histoire, Mémoire et Transmission*, Clamecy: Atelier, 2010.

BESNACI-LANCOU, F., MANCERON, G., *Harkis dans la colonistaion et ses suites*, Clamecy: Atelier, 2008.

CHARBIT, T., *Les harkis*, Paris: La Découverte, 2006.

CONNELLY, M., *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New York: Oxford University Press, 2002.

EVANS, M., *Algeria: France's Undeclared War*, New York: Oxford University Press, 2012.

FAUCOULT, M., *Surveiller et punir: Naissance de la prison*, Paris: Gallimard, 1993.

FERDI, S., *Un enfant dans la guerre*, [France]: Seuil 1981.

GERVEREAU, L.–ROUX, J. P.–STORA, B., *La France en guerre d'Algérie*, Paris: [s.n.], 1992.

HARBI, M.–STORA, B., *La Guerre d'Algérie: La fin de l'amnésie*, Paris: Laffont, 2004.

HAUTREUX, F., *La guerre d'Algérie des harkis : 1954-1962*, Paris: Perrin, 2013.

JOHNSON, P., *Modern Times: The World from the Twenties to the Eighties*, New York: Harper Collins Publishers, 1983.

LEBOURG, N., MOUMEN, A., *Rivesaltes, le camps de la France : 1939 à nos jours*, Perpignan: Trabucaire, 2015.

MESSAHIEL, M., *Itinéraire d'un Harki, mon père: De l'Algérois à l'Acquittaine, Histoire d'une famille*, Paris: L'Harmattan, 2014.

NÁLEVKA, V., *Čas soumraku: rozpad koloniálních impérií po druhé světové válce*, Praha: Triton, 2004.

Les harkis, des mémoires à l'histoire : actes du colloque, 29 et 30 novembre 2013, Collectif, auditorium Austerlitz, Hôtel des Invalides, Paris: Riveneuve, 2014.

Harkis: soldats abandonnés, témoignages, Editeur: Pierre Schoendoerffer, France: [s.n.], 2012.

Sources électroniques

Anonymous, Harkis: Hollande reconnaît la responsabilité de la France. *Le figaro* [online]. Le figaro, 2016. Poslední úpravy 25. 9. 2016, [cit. 7-12-2019]. Francouzská verze. Dostupné z: <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/09/25/01016-20160925ARTFIG00001-un-discours-attendu-de-hollande-pour-la-journee-nationale-d-hommage-aux-harkis.php>

Anonymous, Guerre d'Algérie: Macron fait un geste envers les harkis. *Les echos* [online]. Les echos, 2018. Poslední úpravy 21. 9. 2018, [cit. 27-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/guerre-dalgerie-macron-fait-un-geste-envers-les-harkis-139655>

FRÉMEAUX, J., Les SAS (sections administratives spécialisées). *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2002/4 (n° 208) [online]. Poslední úpravy duben 2002, [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2002-4-page-55.htm#>

HARBI, M., La comparaison avec la collaboration en France n'est pas pertinente. *Les Temps Modernes* 2011/5 (n° 666) [online]. Poslední úpravy květen 2011, [cit. 20-4-2020].

Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2011-5-page-248.htm>

Larousse [online]. Larousse, 2020. Poslední úpravy 18. 4. 2020. [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

RENARD, M., Guerre d'Algérie : qui a laissé massacrer les harkis ? *Marianne* [online]. Marianne, 2016. Poslední úpravy 8. 10. 2016, [cit. 27-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.marianne.net/societe/guerre-d-algerie-qui-laisse-massacrer-les-harkis>

SÉVILLIA, J., L'imposture et la tragédie de la Guerre d'Algérie, *Le Figaro*, [online]. Figaro, 2018. Poslední úpravy 7. 11. 2018, [cit. 20-4-2020]. Francouzská verze. Dostupné z: <https://www.lefigaro.fr/histoire/2018/11/06/26001-20181106ARTFIG00199-jean-sevilla-l-imposture-et-la-tragedie-de-la-guerre-d-algerie.php>

Résumé

Ce mémoire de licence se concentre sur les massacres d'une partie des musulmans algériens appelés les *harkis* après la Guerre d'Algérie. On parle notamment des causes, des circonstances et des conséquences de ces massacres comme le rapatriement limité des *harkis* en France. L'objectif principal est d'étudier grâce aux diverses sources historiques et des témoignages le destin des *harkis* dans le contexte de la Guerre d'Algérie.

Dans le premier chapitre, on examine les racines historiques des massacres des *harkis*. On présente d'abord l'évolution de la Guerre d'Algérie pour introduire les lecteurs dans la problématique. Puis, on étudie l'histoire des relations entre le colonisateur, la France, et l'Algérie colonisée, pour mieux comprendre les inégalités dans la société algérienne et une formation d'un groupe privilégié des musulmans algériens méprisés par leurs compatriotes.

Dans le deuxième chapitre, on s'intéresse à la question qui étaient les *harkis*. D'abord, on définit les termes de *supplétif* et *harkis*. Puis, on parle de l'enrôlement des musulmans algériens dans le service de l'armée française. On dément avec des arguments appropriés la désignation des *harkis* comme des « collaborateurs » par leur compatriotes. D'abord, on explique les raisons de leur engagement, puis on relève l'enrôlement forcé des *harkis* par l'armée française et on analyse la fidélité des *harkis* par rapport l'armée française à l'aide du phénomène du ralliement. Enfin, on explique le développement de la formation des *supplétifs*.

Dans le troisième chapitre, on explore les circonstances et le déroulement des massacres des *harkis* commis par leurs compatriotes en Algérie après la Guerre d'Algérie. D'abord, on examine le contenu des Accords d'Évian et leur efficacité dans la question des *harkis*. Puis, on analyse la stratégie du FLN et sa position ambiguë à l'égard des *harkis*. On étudie l'évolution des massacres avec des étapes diverses et leur bilan. Enfin, on observe le contexte particulier des massacres ; la position « laissez-faire » du nouveau gouvernement algérien et des erreurs du gouvernement français dans la prévention des massacres.

Dans le quatrième chapitre, on se concentre sur une des conséquences majeures des massacres ; le rapatriement limité des *harkis* en métropole. D'abord, on analyse des attitudes différentes des historiens sur « l'abandon » des *harkis* par le gouvernement français. Puis, on observe les inégalités entre les *pieds-noirs* et les *harkis* manifestées par le rapatriement total de ces premiers contrairement au rapatriement limité des *harkis*. Ensuite, on essaie d'examiner la position du président Charles de Gaulle qui n'était pas favorable au rapatriement des *harkis*. Enfin, on voit qu'en raison du rapatriement limité des *harkis*, une émigration clandestine s'est formée en coopération avec des officiers de SAS et des généraux de l'armée française.

Dans le dernier chapitre, on étudie les conditions de vie de la part des *harkis* et de leurs enfants, appelés les « harkis de la deuxième génération », qui étaient rapatriés en métropole. D'abord, on analyse le fonctionnement du camp de reclassement et transit pour les *harkis*, le camps de Rivesaltes. Puis, pour illustrer les difficultés de l'intégration des enfants des *harkis* dans la société française, on donne un témoignage de Mme Jeanette Bougrab, la fille d'un *harki* et ancienne ministre. Enfin, on estime la situation actuelle dans la société française avec le « tabou » persistant autour du sujet des *harkis*.

Résumé en tchèque

Tato bakalářská práce se zaměřuje na masakry skupiny alžírských muslimů, nazývané *harkis* po ukončení alžírské války. Zabýváme se především příčinami, okolnostmi a následky těchto masakrů, jako byla částečná repatriace *harkis* do Francie. Hlavním cílem je studovat díky nejrozličnějším historickým pramenům a svědectvím osud *harkis* v kontextu alžírské války.

V první kapitole hledáme historické kořeny masakrů *harkis*. Nastiňujeme vývoj alžírské války pro uvedení čtenáře do problematiky. Studujeme historii vztahů mezi kolonizátorem, Francií, a kolonizovaným Alžírskem, abychom lépe porozuměli nerovnostem v alžírské společnosti. Dále se zabýváme zformováním privilegované skupiny alžírských muslimů opovrhovaných svými spoluobčany.

V druhé kapitole se zabýváme otázkou, kdo byli *harkis*. Nejdříve definujeme termíny *supplétif* (dále jen pomocné jednotky) a *harkis*. Poté mluvíme o angažovanosti alžírských muslimů ve službách francouzské armády. Pomocí relevantních argumentů vyvracíme názor většinové alžírské společnosti o „kolaboraci“ *harkis*. Nejdříve vysvětlujeme příčiny jejich účasti v alžírské válce na straně Francie, poté upozorňujeme na nehumánní praktiky francouzské armády při rekrutování alžírských muslimů do oddílů *harka* a analyzujeme věrnost *harkis* francouzské armádě pomocí fenoménu vazeb s „Frontou národního osvobození“ (dále jen FLN). Nakonec vysvětlujeme různé etapy vytváření pomocných jednotek.

Ve třetí kapitole zkoumáme okolnosti a vývoj masakrů *harkis* zapříčiněných jejich alžírskými soukmenovci ke konci alžírské války. Nejdříve se zabýváme obsahem Evianských dohod a jejich účinnosti v otázce *harkis*. Poté analyzujeme strategii FLN a jejich ambivalentní postoj, co se týče *harkis*. Studujeme vývoj masakrů s rozdílnými etapami a jejich bilanci. Nakonec pozorujeme specifický kontext masakrů; stanovisko „laissez-faire“ nové alžírské vlády a chybování francouzské vlády v otázce předcházení masakrů.

Čtvrtá kapitola se zaměřuje na jednu z hlavních příčin masakrů; omezenou repatriaci *harkis* do metropole. Nejdříve zkoumáme rozdílné postoje historiků na tzv. „opuštění“ *harkis* francouzskou vládou. Poté sledujeme nerovnosti mezi *pieds-noirs* (černé nohy) a *harkis*, které se manifestují úplným návratem první skupiny obyvatel do Francie na rozdíl od pouze částečné repatriace *harkis*. Snažíme se také zkoumat pozici generála de Gaulla, který nebyl nakloněn repatriaci *harkis*. V důsledku toho vznikla ilegální emigrace *harkis* do Francie za asistence příslušníků francouzské armády a úředníků SAS.

V poslední kapitole studujeme životní podmínky té části *harkis*, jejich žen a dětí, tzv. „*harkis* druhé generace“, kteří se navrátili do Francie. Analyzujeme fungování transitzního a

přerazovacího tábora Rivesaltes. Poté podáváme svědectví paní Jeanette Bougrab, dcery *harki* a bývalé ministryně, abychom ilustrovali strasti spojené s integrací potomků *harkis* do francouzské společnosti. Nakonec hodnotíme současnou situaci ve Francii se stále přetrvávajícím „tabu“ okolo tématu *harkis*.